



Halloween : les conseils de la D.A.E

Pendant la saison de l'Halloween, il est important de garder à l'esprit la sécurité de votre enfant lorsque vous planifiez des costumes, des décorations, des friandises et des activités. Assurez-vous que l'Halloween est une expérience sûre et heureuse pour toute la famille.

Choisir le bon costume



- Recherchez des costumes et des perruques faits de matériaux ininflammables (comme le nylon et le polyester) et évitez les matériaux hautement inflammables (comme le coton et les paillettes pulvérisées).
- Évitez les costumes et les accessoires qui pourraient faire trébucher ou être un risque d'étranglement. Les jupes ondulantes, les capes flottantes, les manches bouffantes et les costumes trop grands peuvent tous être dangereux en présence de bougies, de chandelles ou de flammes.
- Si vous optez pour un masque, veillez à ce qu'il soit bien ajusté de manière à ne pas gêner la vision ou la respiration de l'enfant.

Eviter les risques d'allergies, des ingrédients à surveiller

- Avant d'appliquer du maquillage, faites un test sur la peau pour vérifier que votre enfant n'est pas sensible ou allergique à l'un des éléments du produit cosmétique. Même un produit étiqueté « hypoallergénique », « hypoallergène » ou « hypoallergique » peut quand même entraîner des réactions allergiques. Cette mention n'est pas réglementée, les fabricants qui la revendiquent n'ont qu'une obligation de moyens, pas de résultats.
- Préférez donc du maquillage adapté à la peau des enfants.



- Contrôlez la composition des ingrédients qui peuvent contenir :
 - * **des perturbateurs endocriniens** : ils agissent sur le système hormonal et sont susceptibles de provoquer même à très faibles doses des effets nocifs (propyl, butyl, isopropyl et isobutylparaben. L'utilisation de isopropylparaben, l'isobutylparaben, le phénylparaben, le benzylparaben et le pentylparaben dans les produits cosmétiques sont interdits depuis le 30 octobre 2014 par la commission européenne).
 - * **des parfums** : pour renforcer l'attrait de leurs produits certains fabricants ajoutent des parfums malgré leur caractère allergisant.
 - * **des pigments chargés en métaux lourds** : le plomb et le nickel sont les plus problématiques (le premier peut agir sur le système nerveux le second qui est allergisant est à ce titre interdit dans les bijoux).

Eviter les dangers de la décoration

- Bougies, chandelles, citrouilles illuminées, briquets et allumettes représentent tous des risques d'incendie. Évitez d'utiliser des bougies ou des chandelles d'Halloween à mèches multiples. Celles-ci peuvent produire des flammes hautes ou de grosses flammes qui dégagent une chaleur intense susceptible d'enflammer les objets à proximité comme les rideaux et les appuis de fenêtre.
- Gardez toujours les bougies, les chandelles, les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.
- Vérifiez les décorations lumineuses d'intérieur et d'extérieur pour vous assurer qu'il n'y a pas de douilles brisées ou craquées, de fils effilochés ou dénudés ni de connexions mal ajustées. Ne surchargez pas les rallonges.
- Assurez-vous aussi que les décorations lumineuses sont certifiées par un organisme reconnu.



Liens avec d'autres fiches pratiques

- Information du consommateur en langue française.

Les éléments ci-dessus sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas forcément exhaustifs et ne sauraient se substituer à la réglementation applicable.

Pour tout renseignement complémentaire, reportez-vous aux textes applicables ou rapprochez-vous de la:

Direction des Affaires Economiques
 Service de la protection des consommateurs
 34 bis, rue Gallieni BP M2 - 98849 Nouméa Cedex
 Tél : 23 22 50 - Fax : 23 22 51
 e-mail : dae.spc@gouv.nc

Mise à jour : octobre 2017